



▲ Les viticulteurs ont décidé de s'associer à l'énergéticien EOS Wind.

Publié le 07/09/2018 à 21:25



Modifié le 07/09/2018 à 21:25

 Partager

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Les vigneronns coopérateurs, acteurs de la transition énergétique SUITE PHOTO : Les vigneronns coopérateurs, acteurs de la transition énergétique

Alors que la région Occitanie a fait le choix de l'énergie positive et que la France mène une politique de transition énergétique, les acteurs locaux se sont engagés dans un projet novateur unique, qui ne demande qu'à se concrétiser.

De quoi s'agit-il ?

Depuis 2010, les vigneronns de trois coopératives, la cave " Le chai des vigneronns " (Lézignan et Conilhac-Corbières), la cave " Les 2 terroirs " (Tourouzelle-Escales) et la " cave de l'Avenir " (Montbrun-des-Corbières) ont fait le choix de ne plus regarder tourner les éoliennes sans eux et se sont unis autour d'une structure, la SODEL, qui représente 400 familles et un bassin d'emploi estimé à 500 personnes (permanents et saisonniers). Afin de développer ses projets, la SODEL s'est associée à l'énergéticien EOS Wind pour s'assurer des compétences en développement éolien et exploitation. Ce projet coopératif est un partenariat innovant unique dans le sens où les agriculteurs locaux prennent leur destin en main pour ne pas rester en retrait d'un monde qui se transforme. Les viticulteurs, en première ligne face au

vent dans leur pratique professionnelle, ont décidé d'utiliser cette ressource pour dynamiser leur activité et le territoire et ainsi être partie prenante dans la démarche de développement durable, qu'ils ne souhaitent pas laisser aux seuls industriels.

Le vent, un nouveau souffle pour la ruralité

Le vent, ressource énergétique inépuisable, est un atout sur notre territoire. Non content de protéger en partie les vignes des maladies, il est aussi une véritable chance pour un développement économique local. Le projet de la SODEL et EOS Wind prévoit ainsi 20 éoliennes (dont 5 en repowering) réparties en 4 parcs, pour une capacité de 50 MW, permettant de répondre à la consommation électrique annuelle de 69 500 habitants (chauffage inclus), soit l'équivalent de la ville de Carcassonne et de la région Lézignanaise, Corbières et Minervois. Ses communes d'implantation sont au nombre de 5 : Lézignan-Corbières, Escales, Conilhac-Corbières, Tourouzelle et Montbrun-des-Corbières, dont les maires appuient l'initiative. Et pour cause, les retombées pour les communes et la communauté de communes seront au rendez-vous. Pour exemple sur Montbrun, le projet équivaldrait à 20 % des finances de la commune. L'estimation pour l'intercommunalité est, quant à elle, de 68 000 € par an de retombées fiscales pour un parc (28 000 € pour l'Aude et 3 500 € pour la Région. Au total, 400 000 € par an sont attendus au bénéfice des collectivités).

Un mode de gouvernance inédit

Le capital de chaque société de projet (une pour chaque parc) sera détenu à leur création, à 40 % par la SODEL et 60 % par EOS Wind (*). La SODEL aura ensuite le choix, lors de la mise en service des parcs, soit de céder sa participation, soit de rester actionnaire pour toute la durée d'exploitation (à hauteur de 7 % pour chaque cave). En diversifiant ainsi leurs revenus (représentant environ 70 % des frais de fonctionnement), les viticulteurs ouvrent ainsi des perspectives concrètes pour les caves : modernisation des infrastructures, amélioration des exploitations vers le développement durable, action oenotouristique, organisation de circuits courts, export... En s'associant à un énergéticien, les viticulteurs signent une nouvelle page de leur histoire, qui consolidera la ruralité, tout en renforçant l'identité agricole et culturelle de la viticulture. Sans oublier, le développement du bassin de l'emploi, un parc éolien en exploitation générant en moyenne 3 emplois directs à temps plein, sans parler des retombées économiques, dès la phase de construction. À présent, l'ensemble des acteurs du projet appelle les décideurs institutionnels à les suivre. À noter que les 4 projets devraient être instruits d'ici fin 2019.

() EOS Wind France (filiale de l'industriel Suisse) est déjà présent sur le territoire lézignanais avec le parc du cers, qui sera renouvelé, en plus de la création des 3 nouveaux parcs éoliens. Informations sur www.sodel-lezignan.fr*

